



RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00299

Numéro SIREN : 350 665 022

Nom ou dénomination : SODILONNE

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2017 sous le numéro de dépôt 7760

SODILONNE
Société par actions simplifiée au capital de 1 900 000 euros
Siège social : Avenue François Mitterrand
Centre Commercial Leclerc - 85340 OLONNE SUR MER
350 665 022 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 MARS 2015
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2014

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 654 446,29 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 654 446,29 euros
A titre de dividendes	1 301 358,00 euros
Soit 133,50 euros par action	
Le solde	1 353 088,29 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 12 179 500,77 euros.

Le dividende est mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2014 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 300 423,50 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2014 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 934,50 euros.

Les associés sont informés que depuis le 1^{er} janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, a été mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21%, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu.

Les associés sont en outre informés, que conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non Eligible
30/09/2011	906 564 €	9 748	906 006 €	558 €
30/09/2012	NEANT	9 748	NEANT	NEANT
AGO du 15/11/2012	1 657 160 €	9 748	1 655 970 €	1 190 €
AGO du 20/12/2012	1 100 000 €	9 748	1 099 210,09 €	789,91 €
30/09/2013	1 101 524€	9 748	1 100 733 €	791 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 mars 2015

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Miguel JONCHERE





Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Laurence GOYEC

Geneviève DURANTEAU

Rachel LEROUX

Experts-comptables

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

SODILONNE

Avenue François Mitterrand
85340 – OLONNE SUR MER

S.A.S. au capital de 1 900 000 €
R.C.S. LA ROCHE SUR YON 350 665 022

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Octobre 2013 au 30 Septembre 2014

ce briefing conforme



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/09/14 Durée 12 mois			Clôture au 30/09/13 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	65 587 331	23 367 339	42 219 992	39 854 014
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	603 486	171 290	432 196	430 244
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	173 242	171 290	1 951	
FONDS COMMERCIAL (1)	430 244		430 244	430 244
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	59 272 678	23 192 237	36 080 441	33 564 770
TERRAINS	11 942 462	901 353	11 041 109	6 505 433
CONSTRUCTIONS	37 000 562	16 045 663	20 954 899	22 729 222
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	8 523 687	5 278 236	3 245 450	3 447 377
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	1 361 186	966 984	394 202	399 437
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	444 780		444 780	483 300
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	5 711 165	3 811	5 707 354	5 858 998
PARTICIPATIONS	95 521	3 811	91 710	91 710
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	1 749		1 749	1 518
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 432 563		1 432 563	1 417 360
PRETS	4 079 462		4 079 462	4 246 542
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	101 868		101 868	101 866
ACTIF CIRCULANT	18 697 670	45 607	18 652 063	18 420 375
STOCKS ET EN-COURS	12 885 105		12 885 105	13 294 912
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	86 945		86 945	58 589
MARCHANDISES	12 798 159		12 798 159	13 236 322
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	3 003 050	42 735	2 960 315	2 177 317
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	620 593	42 735	577 858	511 827
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 382 456		2 382 456	1 665 489
CREANCES DIVERSES (3)	1 007 189	2 872	1 004 316	1 256 726
DISPONIBILITES	744 075		744 075	724 809
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	1 058 250		1 058 250	966 609
TOTAL GENERAL	84 285 001	23 412 946	60 872 055	58 274 390
(1) Dont droit au bail			115 000	115 000
(2) Dont à moins d'un an			536 677	543 162
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/09/14 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/13 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	15 570 858	14 020 365
CAPITAL	1 900 000	1 900 000
RESERVES	11 016 412	9 845 533
RESERVE LEGALE	190 000	190 000
AUTRES RESERVES	10 826 412	9 655 533
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 654 446	2 272 402
PROVISIONS REGLEMENTEES		2 429
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	15 570 858	14 020 365
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	257 845	257 845
PROVISIONS POUR RISQUES	192 345	192 345
PROVISIONS POUR CHARGES	65 500	65 500
DETTES (1)	45 043 351	43 996 179
DETTES FINANCIERES (2)	28 721 958	27 459 353
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	25 514 773	24 164 563
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	3 207 185	3 294 789
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	218 990	368 742
DETTES D'EXPLOITATION	15 247 960	14 431 165
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 895 163	9 404 673
DETTES FISCALES ET SOCIALES	5 352 797	5 026 492
DETTES DIVERSES	851 063	1 731 601
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	456 427	1 469 024
AUTRES DETTES DIVERSES	394 636	262 576
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	3 377	5 316
TOTAL GENERAL	60 872 055	58 274 390
(1) Dont à plus d'un an	18 823 449	19 581 427
Dont à moins d'un an	26 219 902	24 414 752
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	1 187	128



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/14 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/13 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	133 441 337	129 245 369
VENTES DE MARCHANDISES	131 638 507	127 476 381
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	102 972	91 938
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 091 995	1 096 882
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	132 833 475	128 665 202
PRODUCTION IMMOBILISEE		12 000
REPRISES SUR PROVISIONS	48 591	55 659
TRANSFERTS DE CHARGES	439 405	360 969
AUTRES PRODUITS	119 865	151 537
CHARGES D'EXPLOITATION	128 427 802	124 527 705
ACHATS DE MARCHANDISES	100 347 654	98 909 858
VARIATION DES STOCKS	438 162	(494 098)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	412 951	398 242
VARIATION DES STOCKS	(28 355)	(17 595)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	9 468 642	9 056 341
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 818 417	1 799 071
SALAIRES ET TRAITEMENTS	9 979 075	9 470 323
CHARGES SOCIALES	3 228 317	3 158 235
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 670 889	2 160 909
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		5 762
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	42 735	42 829
AUTRES CHARGES	49 311	37 823
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 013 534	4 717 663
PRODUITS FINANCIERS	70 022	85 000
PARTICIPATIONS	456	
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	29 402	31 844
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	40 163	53 030
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT		126
CHARGES FINANCIERES	566 409	585 105
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	566 409	585 105
RESULTAT FINANCIER	(496 386)	(500 105)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	4 517 148	4 217 558



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/14 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/13 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 501 507	473 743
SUR OPERATIONS DE GESTION		24 239
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	3 499 078	449 504
REPRISES SUR PROVISIONS	2 429	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 363 945	624 902
SUR OPERATIONS DE GESTION	596	75 799
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	3 363 348	483 603
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		65 500
RESULTAT EXCEPTIONNEL	137 562	(151 158)
PARTICIPATION DES SALAIRES	950 743	813 280
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 049 521	980 717
<i>Total des produits</i>	<i>137 012 868</i>	<i>129 804 113</i>
<i>Total des charges</i>	<i>134 358 421</i>	<i>127 531 711</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	2 654 446	2 272 402
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	8 545	7 249
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a procédé à des acquisitions et des échanges d'ensemble immobilier jouxtant la zone commerciale de l'hypermarché pour une valeur de 7 394 k€, totalement financées par des billets de trésorerie d'une durée de 2 ans débloqués partiellement à hauteur de 5 263 k€ au 30 Septembre 2014.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	20 à 25 ans	- Matériel de transport :	2 à 10 ans
- Agencements des constructions :	10 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	3 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 9 748 actions représentant un capital de 1 900 000 euros.

Fonds commercial

E.U.R.L. SODI MAREE	Acquisition le 31/07/2003	315 245
S.A.R.L. DONNA CONTI	Acquisition le 01/10/2010	115 000
		430 245

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	598 848	4 639		603 487
Immobilisations corporelles	55 114 725	8 526 349	4 368 395	59 272 679
Immobilisations financières- titres	1 512 882	30 313	15 110	1 528 085
Immobilisations financ.- créances	4 349 928	214 871	381 718	4 183 081
	61 576 383	8 776 172	4 765 223	65 587 332

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	168 603	2 687		171 290
Immobilisations corporelles	21 544 191	2 668 202	1 020 156	23 192 237
	21 712 794	2 670 889 (*)	1 020 156	23 363 527
(*) Dont dotation : . linéaire		2 632 642		
. dégressive		38 248		
. exceptionnelle				

Provisions	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS (*)	REPRISES (*)	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées	2 430		2 430	
Provisions pour risques et charges (1)	257 845			257 845
Dépréciations de l'actif immobilisé	9 574		5 762	3 812
Dépréciations de l'actif circulant	45 702	42 735	42 829	45 608
	315 551	42 735	51 021	307 265
(*) Dont : . exploitation		42 735	48 592	
. financier				
. exceptionnel			2 430	

(1) La société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, a été assignée par le ministre de l'économie, en vue d'obtenir la restitution de ristournes perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La part reversée à la société s'élève à 192 345 €.

Le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'économie, qui a fait appel de cette décision.

Dans l'attente du dénouement de cette procédure, les présents comptes intègrent une provision pour risque.

De plus, la société a provisionné un redressement fiscal à hauteur de 65 500 € qu'elle conteste partiellement.

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	4 183 080	536 677	3 646 403
Créances d'exploitation	3 003 050	3 003 050	
Créances diverses	1 007 189	1 007 189	
Charges constatées d'avance	1 058 250	1 058 250	
	9 251 569	5 605 166	3 646 403

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	55 385	55 385		
Emprunts bancaires (1)	25 459 388	7 894 080	9 459 663	8 105 645
Emprunts et dettes financières divers (2)	3 207 186	2 412 040	795 146	
Avances, acompte reçus sur commandes	218 990	218 990		
Dettes d'exploitation	15 247 961	14 784 965		462 996
Dettes diverses	851 064	851 064		
Produits constatés d'avance	3 378	3 378		
	45 043 352	26 219 902	10 254 809	8 568 641
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				54 198
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				5 203 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				3 859 122
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				1 359 622

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement **Néant**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et se ventile de la façon suivante :

- Ventes de marchandises	131 638 507
- Prestations de services	1 194 967
	<u>132 833 475</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	30
- Agents de maîtrise	21
- Employés	<u>335</u>
	386

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Il a été comptabilisé au titre des salaires versés en 2013 un crédit d'impôt compétitivité emploi calculé au taux de 4 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC. Il a également été provisionné un produit complémentaire au taux de 6 % sur les salaires versés depuis le 1^{er} janvier 2014.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 468 358 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession d'immobilisations corporelles	3 348 239	3 443 370
Cession d'immobilisations financières	15 109	55 708
Provision pour investissement		2 429
Pénalités et amendes	597	
	3 363 945	3 501 507

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	462 996
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	462 996
- La prime de partage des profits	24 751
	950 743

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun.

Impôts, taxes et versements assimilés

La loi de finances rectificative pour 2014 a instauré une majoration au titre de la TASCOT 2015 sur le chiffre d'affaires 2014. Du fait du caractère non significatif de cette charge estimée à 165 k€, les comptes annuels déjà arrêtés par le président de la société n'ont pas été modifiés.

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société avec sa filiale OLONNE VOYAGES.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire ; elle comptabilise un produit puis une charge.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

Le poste Impôt sur les bénéfices n'appelle pas de remarques particulières.

La charge d'impôt sur les sociétés intègre l'impact d'intégration fiscale suivant :

- restitution du déficit antérieur de la filiale OLONNE VOYAGES	7 988
---	-------

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	1 310 752
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	261 232
	1 049 520

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	297 057
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	317 534

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (promesse d'affectation hypothécaire sur la construction, nantissement du fonds de commerce, nantissement du matériel) pour un montant de 19 507 457 euros.

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	248 307	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	6 658 032	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés diverses	1 736 400	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	6 837 000	6 837 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3,5 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2013.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 630 000 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise prévoient le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

Droit individuel à la formation (D.I.F.)

Les droits acquis au titre du D.I.F. ne font pas l'objet de provision inscrite dans les comptes.

Le montant des droits acquis résulte de dispositions légales.

En application de la convention collective convention collective du commerce à prédominance alimentaire, les salariés ont acquis un droit individuel à la formation de 28 729 heures au 31/12/2014.

Les droits acquis au titre du D.I.F. ne font pas l'objet de provision inscrite dans les comptes.

Le montant des droits acquis résulte de dispositions légales.

Les salariés ont demandé à utiliser ce droit individuel à la formation pour un volume horaire de 219 heures après le 31/12/2013.

Entreprises liées	LIEES	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	90 490	5 031
Créances rattachées à des participations	-	1 749
Créances rattachées à des participations	-	-
Clients et comptes rattachés	2 167	-
Emprunts et dettes financières divers	919 592	1 008
Fournisseurs et comptes rattachés	-5 631	-
Autres produits financiers	-	-
Charges financières	8 545	-

	E.U.R.L. OLLONNE VOYAGES Av. F. Mitterand	E.U.R.L. SODI-RESTAURATION Av. F. Mitterand
Filiales & participations à plus de 50 %	85340 OLLONNE SUR MER	85340 OLLONNE SUR MER
Capital	60 000	32 000
Capitaux propres autres que le capital	45 073	131 197
Quote-part du capital détenu	100.00%	100.00%
Valeur brute des titres détenus	60 000	32 000
Valeur nette des titres détenus	60 000	32 000
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	915 919	2 288 089
Résultat du dernier exercice clos	36 451	51 639
Dividendes encaissés	-	-

	S.C. LODZ Rue A. Paré 85800 ST GILLES CROIX DE VIE	S.C. LEON EXPANSION ZAC de Villejames 44350 GUERANDE
Filiales & participations entre 10 & 50 %		
Capital	7 622	22 867
Capitaux propres autres que le capital	-13 176	-2 169
Quote-part du capital détenu	16.00%	16.67%
Valeur brute des titres détenus	1 220	3 812
Valeur nette des titres détenus	1 220	1
Prêts et avances consentis	-	1 008
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T.dernier exercice	0	0
Résultat du dernier exercice clos	-137	-2 168
Dividendes encaissés	-	-

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.



SODILONNE

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.900.000 €
Avenue François Mitterrand
85340 OLONNE SUR MER

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2014

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale
de Rennes

7, rue Roland Garros

44700 ORVAULT



Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice couvrant la période du 1er octobre 2013 au 30 septembre 2014, sur :

- * le contrôle des Comptes annuels de la société SODILONNE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- * la justification des appréciations,
- * les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président et ont été présentés au Conseil de Parrainage du 22 janvier 2015. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit sur les comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

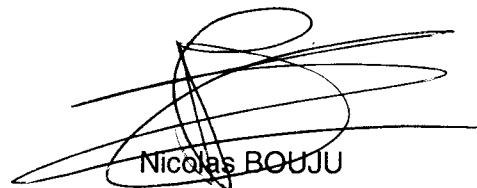
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les Comptes annuels des informations données dans le Rapport de Gestion du Président et dans les documents adressés ou mis à la disposition des actionnaires sur la Situation financière et les Comptes annuels.

Fait à Orvault, le 11 mars 2015

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Rennes



Nicolas BOUJU
Commissaire aux Comptes Associé


BILAN

 Cabinet
Guillet Bouju Associés

ACTIF	Clôture au 30/09/14 Durée 12 mois			Clôture au 30/09/13 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	65 587 331	23 367 339	42 219 992	39 854 014
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	603 486	171 290	432 196	430 244
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	173 242	171 290	1 951	
FONDS COMMERCIAL (1)	430 244		430 244	430 244
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	59 272 678	23 192 237	36 080 441	33 564 770
TERRAINS	11 942 462	901 353	11 041 109	6 505 433
CONSTRUCTIONS	37 000 562	16 045 663	20 954 899	22 729 222
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	8 523 687	5 278 236	3 245 450	3 447 377
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	1 361 186	966 984	394 202	399 437
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	444 780		444 780	483 300
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	5 711 165	3 811	5 707 354	5 858 998
PARTICIPATIONS	95 521	3 811	91 710	91 710
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	1 749		1 749	1 518
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 432 563		1 432 563	1 417 360
PRETS	4 079 462		4 079 462	4 246 542
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	101 868		101 868	101 866
ACTIF CIRCULANT	18 697 670	45 607	18 652 063	18 420 375
STOCKS ET EN-COURS	12 885 105		12 885 105	13 294 912
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	86 945		86 945	58 589
MARCHANDISES	12 798 159		12 798 159	13 236 322
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	3 003 050	42 735	2 960 315	2 177 317
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	620 593	42 735	577 858	511 827
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 382 456		2 382 456	1 665 489
CREANCES DIVERSES (3)	1 007 189	2 872	1 004 316	1 256 726
DISPONIBILITES	744 075		744 075	724 809
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	1 058 250		1 058 250	966 609
TOTAL GENERAL	84 285 001	23 412 946	60 872 055	58 274 390

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

115 000

536 677

115 000

543 162


BILAN

 Cabinet
 Guillaumet & Associés

PASSIF	Clôture au 30/09/14 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/13 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	15 570 858	14 020 365
CAPITAL	1 900 000	1 900 000
RESERVES	11 016 412	9 845 533
RESERVE LEGALE	190 000	190 000
AUTRES RESERVES	10 826 412	9 655 533
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 654 446	2 272 402
PROVISIONS REGLEMENTEES		2 429
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	15 570 858	14 020 365
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	257 845	257 845
PROVISIONS POUR RISQUES	192 345	192 345
PROVISIONS POUR CHARGES	65 500	65 500
DETTES (1)	45 043 351	43 996 179
DETTES FINANCIERES (2)	28 721 958	27 459 353
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	25 514 773	24 164 563
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	3 207 185	3 294 789
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	218 990	368 742
DETTES D'EXPLOITATION	15 247 960	14 431 165
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 895 163	9 404 673
DETTES FISCALES ET SOCIALES	5 352 797	5 026 492
DETTES DIVERSES	851 063	1 731 601
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	456 427	1 469 024
AUTRES DETTES DIVERSES	394 636	262 576
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	3 377	5 316
TOTAL GENERAL	60 872 055	58 274 390
(1) Dont à plus d'un an	18 823 449	19 581 427
Dont à moins d'un an	26 219 902	24 414 752
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	1 187	128



COMPTE DE RESULTAT

Cabinet
Généraliste
Généraliste

	Clôture au 30/09/14 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/13 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	133 441 337	129 245 369
VENTES DE MARCHANDISES	131 638 507	127 476 381
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	102 972	91 938
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 091 995	1 096 882
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	132 833 475	128 665 202
PRODUCTION IMMOBILISEE		12 000
REPRISES SUR PROVISIONS	48 591	55 659
TRANSFERTS DE CHARGES	439 405	360 969
AUTRES PRODUITS	119 865	151 537
CHARGES D'EXPLOITATION	128 427 802	124 527 705
ACHATS DE MARCHANDISES	100 347 654	98 909 858
VARIATION DES STOCKS	438 162	(494 098)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	412 951	398 242
VARIATION DES STOCKS	(28 355)	(17 595)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	9 468 642	9 056 341
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 818 417	1 799 071
SALAIRES ET TRAITEMENTS	9 979 075	9 470 323
CHARGES SOCIALES	3 228 317	3 158 235
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 670 889	2 160 909
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		5 762
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	42 735	42 829
AUTRES CHARGES	49 311	37 823
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 013 534	4 717 663
PRODUITS FINANCIERS	70 022	85 000
PARTICIPATIONS	456	
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	29 402	31 844
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	40 163	53 030
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT		126
CHARGES FINANCIERES	566 409	585 105
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	566 409	585 105
RESULTAT FINANCIER	(496 386)	(500 105)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	4 517 148	4 217 558


COMPTE DE RESULTAT

 Cabinet
 Gullot P. & C. Associés

	Clôture au 30/09/14 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/13 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 501 507	473 743
SUR OPERATIONS DE GESTION		24 239
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	3 499 078	449 504
REPRISES SUR PROVISIONS	2 429	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 363 945	624 902
SUR OPERATIONS DE GESTION	596	75 799
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	3 363 348	483 603
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		65 500
RESULTAT EXCEPTIONNEL	137 562	(151 158)
PARTICIPATION DES SALAIRES	950 743	813 280
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 049 521	980 717
<i>Total des produits</i>	<i>137 012 868</i>	<i>129 804 113</i>
<i>Total des charges</i>	<i>134 358 421</i>	<i>127 531 711</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	2 654 446	2 272 402
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	8 545	7 249
Charges financières concernant les entreprises liées		

A N N E X E*Cabinet
Gutierrez & Associés***FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

La société a procédé à des acquisitions et des échanges d'ensemble immobilier jouxtant la zone commerciale de l'hypermarché pour une valeur de 7 394 k€, totalement financées par des billets de trésorerie d'une durée de 2 ans débloqués partiellement à hauteur de 5 263 k€ au 30 Septembre 2014.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	20 à 25 ans	- Matériel de transport :	2 à 10 ans
- Agencements des constructions :	10 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	3 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 9 748 actions représentant un capital de 1 900 000 euros.

Fonds commercial

E.U.R.L. SODI MAREE	Acquisition le 31/07/2003	315 245
S.A.R.L. DONNA CONTI	Acquisition le 01/10/2010	115 000
		430 245

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	598 848	4 639		603 487
Immobilisations corporelles	55 114 725	8 526 349	4 368 395	59 272 679
Immobilisations financières- titres	1 512 882	30 313	15 110	1 528 085
Immobilisations financ.- créances	4 349 928	214 871	381 718	4 183 081
	61 576 383	8 776 172	4 765 223	65 587 332

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	168 603	2 687		171 290
Immobilisations corporelles	21 544 191	2 668 202	1 020 156	23 192 237
	21 712 794	2 670 889 (*)	1 020 156	23 363 527
(*) Dont dotation :				
. linéaire		2 632 642		
. dégressive		38 248		
. exceptionnelle				

Cabinet
Guillemet Bouvier & Co

Provisions	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS (*)	REPRISES (*)	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées	2 430		2 430	
Provisions pour risques et charges (1)	257 845			257 845
Dépréciations de l'actif immobilisé	9 574		5 762	3 812
Dépréciations de l'actif circulant	45 702	42 735	42 829	45 608
	315 551	42 735	51 021	307 265
(*) Dont :				
. exploitation		42 735	48 592	
. financier				
. exceptionnel			2 430	

(1) La société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, a été assignée par le ministre de l'économie, en vue d'obtenir la restitution de ristournes perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La part reversée à la société s'élève à 192 345 €.

Le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'économie, qui a fait appel de cette décision.

Dans l'attente du dénouement de cette procédure, les présents comptes intègrent une provision pour risque.

De plus, la société a provisionné un redressement fiscal à hauteur de 65 500 € qu'elle conteste partiellement.

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	4 183 080	536 677	3 646 403
Créances d'exploitation	3 003 050	3 003 050	
Créances diverses	1 007 189	1 007 189	
Charges constatées d'avance	1 058 250	1 058 250	
	9 251 569	5 605 166	3 646 403

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	55 385	55 385		
Emprunts bancaires (1)	25 459 388	7 894 080	9 459 663	8 105 645
Emprunts et dettes financières divers (2)	3 207 186	2 412 040	795 146	
Avances, acompte reçus sur commandes	218 990	218 990		
Dettes d'exploitation	15 247 961	14 784 965		462 996
Dettes diverses	851 064	851 064		
Produits constatés d'avance	3 378	3 378		
	45 043 352	26 219 902	10 254 809	8 568 641
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				54 198
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				5 203 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				3 859 122
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				1 359 622

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement	Néant
--	--------------

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et se ventile de la façon suivante :

- Ventes de marchandises	131 638 507
- Prestations de services	1 194 967
	<u>132 833 475</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	30
- Agents de maîtrise	21
- Employés	<u>335</u>
	386

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Cabinet
Gérald J. J. J. J. J.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Il a été comptabilisé au titre des salaires versés en 2013 un crédit d'impôt compétitivité emploi calculé au taux de 4 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC. Il a également été provisionné un produit complémentaire au taux de 6 % sur les salaires versés depuis le 1^{er} janvier 2014.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 468 358 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession d'immobilisations corporelles	3 348 239	3 443 370
Cession d'immobilisations financières	15 109	55 708
Provision pour investissement		2 429
Pénalités et amendes	597	
	3 363 945	3 501 507

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	462 996
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	462 996
- La prime de partage des profits	24 751
	950 743

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun.

Impôts, taxes et versements assimilés

La loi de finances rectificative pour 2014 a instauré une majoration au titre de la TASCOT 2015 sur le chiffre d'affaires 2014. Du fait du caractère non significatif de cette charge estimée à 165 k€, les comptes annuels déjà arrêtés par le président de la société n'ont pas été modifiés.

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société avec sa filiale OLONNE VOYAGES.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire ; elle comptabilise un produit puis une charge.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

Le poste Impôt sur les bénéfices n'appelle pas de remarques particulières.

La charge d'impôt sur les sociétés intègre l'impact d'intégration fiscale suivant :

- restitution du déficit antérieur de la filiale OLONNE VOYAGES	7 988
---	-------

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	1 310 752
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	261 232
	1 049 520

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	297 057
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	317 534

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (promesse d'affectation hypothécaire sur la construction, nantissement du fonds de commerce, nantissement du matériel) pour un montant de 19 507 457 euros.

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	248 307	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations		-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants		-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	6 658 032	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés diverses	1 736 400	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	6 837 000	6 837 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3,5 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2013.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 630 000 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise prévoient le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

Copie
901125 30/09/2014

Droit individuel à la formation (D.I.F.)

Les droits acquis au titre du D.I.F. ne font pas l'objet de provision inscrite dans les comptes.

Le montant des droits acquis résulte de dispositions légales.

En application de la convention collective convention collective du commerce à prédominance alimentaire, les salariés ont acquis un droit individuel à la formation de 28 729 heures au 31/12/2014.

Les droits acquis au titre du D.I.F. ne font pas l'objet de provision inscrite dans les comptes.

Le montant des droits acquis résulte de dispositions légales.

Les salariés ont demandé à utiliser ce droit individuel à la formation pour un volume horaire de 219 heures après le 31/12/2013.

Entreprises liées

	LIEES	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	90 490	5 031
Créances rattachées à des participations	-	1 749
Créances rattachées à des participations	-	-
Clients et comptes rattachés	2 167	-
Emprunts et dettes financières divers	919 592	1 008
Fournisseurs et comptes rattachés	-5 631	-
Autres produits financiers	-	-
Charges financières	8 545	-

	E.U.R.L. OLLONNE VOYAGES Av. F. Mitterand 85340 OLLONNE SUR MER	E.U.R.L. SODI-RESTAURATION Av. F. Mitterand 85340 OLLONNE SUR MER
Filiales & participations à plus de 50 %		
Capital	60 000	32 000
Capitaux propres autres que le capital	45 073	131 197
Quote-part du capital détenu	100.00%	100.00%
Valeur brute des titres détenus	60 000	32 000
Valeur nette des titres détenus	60 000	32 000
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	915 919	2 288 089
Résultat du dernier exercice clos	36 451	51 639
Dividendes encaissés	-	-

	S.C. LODZ Rue A. Paré	S.C. LEON-EXPANSION ZAC de Villejames
Filiales & participations entre 10 & 50 %	85800 ST GILLES CROIX DE VIE	44350 GUERANDE
Capital	7 622	22 867
Capitaux propres autres que le capital	-13 176	-2 169
Quote-part du capital détenu	16.00%	16.67%
Valeur brute des titres détenus	1 220	3 812
Valeur nette des titres détenus	1 220	1
Prêts et avances consentis	-	1 008
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T.dernier exercice	0	0
Résultat du dernier exercice clos	-137	-2 168
Dividendes encaissés	-	-

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.